

Retraites complémentaires

Après la remise en cause de la retraite à 60 ans ce sont maintenant les retraites complémentaires qui sont sur le gril. Les fonctionnaires territoriaux peuvent se sentir non concernés (sauf ceux qui ont fait une partie de leur carrière dans le privé). Les retraités peuvent se dire que ce n'est plus leur problème.

Attention, car toutes les questions concernant la retraite sont liées les unes aux autres. Depuis des années ce sont souvent les divisions entre les différentes catégories qui ont facilité les remises en cause. Toute attaque contre un pan de la retraite concerne tous les salariés et tous les retraités. A chaque fois qu'un recul est imposé à une catégorie il facilite d'autres reculs pour les autres catégories. **Vigilance !**

Comment adhérer à la CGT ?

Il suffit décrire ou téléphoner :

- Soit au « syndicat CGT des territoriaux ville de la Roche-sur-Yon »
tel : 02 51 47 47 84
- Soit par message électronique à : jpcotillon@wanadoo.fr ou pierre.jaunet@orange.fr ou talavera.jean-bernard@orange.fr

Souhaitez vous des informations plus régulière sur les initiatives de la CGT ?

Faite de votre sentiment à ce sujet et si vous êtes équipé d'Internet nous pouvons d'ors et déjà vous adresser des infos par courriel. Il vous suffit d'envoyer un message à l'une des adresse ci-dessus à l'attention de Pierre Jaunet, Jean Bernard Talavera ou Jean Paul Cotillon. Nous sommes à votre disposition



Journal des retraités CGT de la ville de la Roche-sur-Yon

N° 2 – Septembre 2011

***Les retraités ne sont pas résignés.
Ils sont déjà en action pour le pouvoir d'achat
et la prise en charge de la dépendance
en cette "Rentrée" 2011***

***Les retraités de la Ville de la
Roche-sur-Yon préparent leur
deuxième Assemblée Générale
annuelle pour le 15 Novembre***

La section syndicale des retraités CGT de la ville de La Roche-sur-Yon a un an !

Note première Assemblée Générale des retraités avec la CGT s'est en effet tenue en octobre 2010. Depuis le collectif élu lors de celle-ci pour animer l'activité de notre jeune section syndicale, en lien étroit avec l'organisation des actifs, c'est régulièrement réuni tous les deux mois.

Elle vous a informé à plusieurs reprises de l'actualité sociale et des initiatives d'actions notamment impulsées par la CGT.

Vous avez déjà reçu les deux premiers exemplaires de ce petit journal fait à votre attention.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos observations sur son contenu et plus largement sur nos informations et initiatives. L'avis de tous nous intéresse.

Notre deuxième Assemblée Générale annuelle se tiendra en novembre 2011

Prenez note sans attendre sur vos agendas, notre seconde A.G. annuelle se tiendra :

- le mardi 15 novembre 2011 à partir de 9 h 30*
- au CTM dans les locaux préfabriqués.*

Retenez cette date sans attendre

Bien entendu vous recevrez, courant octobre, des informations complémentaires vous permettant de vous inscrire pour participer à cette rencontre.

Pouvoir d'achat : augmenter les pensions pour combattre efficacement la crise.

Face à la crise, Le gouvernement et le patronat, abondamment relayé par les médias, ne parlent que d'austérité pour la masse des plus modestes, tout en préservant les privilèges des plus riches.

Le problème c'est que les mêmes mesures donnent les mêmes résultats ; une crise qui n'en finit pas de s'aggraver.

Bien au contraire c'est une meilleure répartition des richesses qui sera de nature de remettre les choses à l'endroit.

Vous trouverez, accompagnant ce petit journal, un tract appelant les retraités à agir à ce sujet **le 6 octobre**, ainsi qu'une motion/pétition à l'attention du préfet et des parlementaires de note département. Prenez en connaissance et n'hésitez pas à signer la pétition et à venir manifester le 6 octobre.

Perte d'autonomie et dépendance

Sarkozy avait annoncé que cette question constituerait un temps fort de sont quinquennat. Une campagne idéologique d'envergure a été menée pour faire passer l'idée que chacun devrait mettre la main à la poche (attaque supplémentaire contre le pouvoir d'achat) pour souscrire une assurance privée obligatoire à ce sujet.

On vient de nous annoncer que cette question ne serait désormais réglé qu'en 2012. L'action menée à ce sujet au printemps a empêché le mauvais coup immédiat, mais la question reste entière. Il faudra y répondre.

Pour la CGT le financement doit être assuré par la solidarité nationale. Et c'est dans le cadre de la Sécurité Sociale que cette question doit trouver une réponse.

La question du niveau des pensions et celle de l'aide à l'autonomie sont liées. Il s'agit de celle du pouvoir d'achat des retraités et de leurs conditions de vie